

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU CD 81

07 février 2019 à Albi

Présents :

Patrice PRADELLES	CD 81	Président
Jean-Pierre GILLES	Castres	Vice-Président
Henri MAYOL	Carmaux	Trésorier
Jean-Claude FAUCH	Albi	Secrétaire Gal
Elisabeth BELHAIRE	Albi	Secrétaire Adj.

Invité : Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD
-------------------------	-------	------------

Absent excusé :

Benjamin FABRE	Labastide Gaillac	excusé
----------------	-------------------	--------

1 – Future convention avec le Conseil départemental

Patrice lit aux membres du Bureau, le power point présenté par le Conseil départemental, lors de la réunion du 21 janvier 2019, quant aux nouvelles modalités précisées par celui-ci concernant les nouvelles conventions mises en œuvre en 2020.

Il semble que pour l'année 2019 les anciennes conventions seront encore utilisées.

Plusieurs points concernent déjà ce que le Comité met en place et préconise auprès des clubs, de ce fait, le projet à présenter correspondra à des actions déjà menées.

Par contre, il s'avère qu'un calcul, à la baisse, sera effectué après remise des demandes de subvention.

2 – Finances du Comité

Point sur les comptes :

- Compte courant : 9 670,95 €
- Compte sur livret : 25.000,00 €
- Titres : 11.941,00 €

A ce jour, tous les clubs ont payé leur facture, excepté Albi.

Henri fait part au Bureau qu'il constate une petite baisse constante depuis quelques temps concernant les titres. A revoir lors d'un prochain Bureau en fin d'année.

Un acompte de 30 % a été versé par le Conseil départemental, à savoir : 3 120,00 €.

A déduire le salaire d'Alain, d'un montant de 1 400,00 €.

Ces chiffres sont à prendre en considération sur le « comparatif prévisionnel réalisation » de l'année 2018-2019 donné lors de la réunion par Henri et joint au présent compte-rendu.

Détail du comparatif :

Charges :

Atteinte du plafond en compétitions traditionnelles dû essentiellement aux intercomités (1 321 €). Pour le reste, nous sommes dans les normes.

Malgré le coût assez important engendré par cette compétition Intercomités, il est préconisé par le Bureau de poursuivre cet engagement dans cette compétition qui sera probablement remaniée et plus courte (et ainsi nous l'espérons moins coûteuse).

Rappel : il s'agit là de la seule compétition où le Comité Départemental est représenté.

Produits :

Il reste encore 70 % à recevoir de la subvention du Conseil départemental et celle du CNDS.

En ce qui concerne la subvention du CNDS, elle devrait être prorogée en 2019, mais c'est la dernière année du moins sous cette forme.

Concernant les licences, on atteint les 93 % du prévisionnel, on peut espérer 2 à 3 % de mieux d'ici fin juin 2019.

Un constat : le nombre de joueurs et joueuses engagés dans certaines compétitions reste un peu faible et il semble nécessaire de mobiliser davantage les pongistes de notre département.

Commentaire de la Fédération concernant nos comptes : Celle-ci a établi un très bon rapport concernant la tenue des comptes. Il s'avère que nous sommes le seul Comité à clôturer nos comptes le 31 août. La majorité des autres comités clôture fin juin et 2 autres comités clôturent fin décembre.

S'il s'avère que l'on doit changer cette date de clôture, ce serait pour le 31 décembre afin d'être en adéquation avec les partenaires institutionnels.

A voir notamment au cours de la prochaine Olympiade.

Henri répondra au questionnaire de la CAGID, cette même instance ayant étudié nos comptes pour la FFTT.

Conventions traditionnelle avec les clubs (conventionnés)

Le Comité donnera 2.500 € au lieu de 3.000 € cette année comme déjà évoqué en réunion de bureau, réparti de la manière suivante :

- Albi : 920 €
- St-Paul Cap de Joux : 820 €
- Labastide Gaillac : 490 €

- Labruguière : 290 €

Les montants alloués seront déduits de la facture de mars pour les clubs concernés.

3 – Ping Santé Séniors

Pour pouvoir répartir les aides envers les clubs ayant mis en place des séances de « Ping Santé Séniors », les clubs ont fait les calculs et les ont adressés à Alain, afin de justifier les dépenses engagées et le montant des aides demandées par le Comité (à faire en juin 2019 auprès des organismes financeurs).

Concernant le montant alloué en subvention par la Conférence des Financeurs, celle-ci sera dispatchée entre les clubs.

Il serait nécessaire d'établir une convention entre les clubs et Alain à chaque intervention de celui-ci.

Afin de faire le partage correctement auprès des clubs, il est également essentiel que chaque club concerné nous fournisse le détail des coûts engendrés par les séances mises en œuvre dans ce cadre.

(temps passé par les bénévoles, matériel prêté, nombre de participants, etc...).

D'autre part, sera mise en œuvre une convention (récemment rédigée) de mise à disposition d'Alain auprès des clubs concernant ses actions au niveau Ping Santé Séniors.

Carmaux : prévision 13 séances.

Labruguière et Labastide Gaillac ont également des prévisions d'interventions.

4 – Comité Handisport et sport adapté

Le Comité n'a pas reçu la convention Pôle Espoir Handisport signée par le Comité Handisport.

Notre Comité, malgré les très bonnes relations entretenues avec ce Comité regrette une grande inertie dans le travail mené par ce dernier vis-à-vis des actions prévues dans le cadre de la Convention Pôle Espoir Handisport. Malgré les nombreuses aides financières du Comité Handisport à destination de l'accompagnement des deux jeunes du Pôle, cela risque de décourager familles et clubs concernés de poursuivre dans cette direction la saison prochaine.

Il serait opportun d'établir une convention de mise à disposition d'Alain avec le Comité Handisport.

Alain a été sollicité en avril pour une action au sein d'un établissement.

Voir si pour le tournoi régional du 23 mars 2019, il est possible de prendre des licences événementielles.

Concernant le sport adapté, une convention est à finaliser, dans le même ordre que celle établie dans le cadre du Ping Santé Séniors ou des actions handisports. Des actions sont en cours.

4 séances prévues.

Patrice fait part des difficultés de son club à s'affilier et regrette un manque d'informations et/ou visibilité concernant les compétitions.

Constat que les clubs affiliés ne reçoivent aucune information.

Il serait important également de pouvoir accéder à des formations.

5 – Développement

Licenciations

On a augmenté un peu en traditionnel.

Par contre, constat d'une baisse importante sur les adhésions en poussins, ce qui soulève le problème de la détection qui se fait qu'à une époque.

Sensibilisation des clubs à mettre en avant lors du prochain colloque. Un plan d'actions devra ainsi être mis en œuvre à l'issue car outre l'aspect quantitatif immédiat, nous avons besoin de renouveler nos générations y compris sur la partie compétitive.

Visite des clubs

Mazamet : Patrice, Jean-pierre, Alain

Lacabarède : Patrice/Jean-Pierre

Durfort : Patrice, Jean-Claude, Alain

Labastide Gaillac : pas prévue actuellement

Graulhet : Patrice, Jean-Claude

Carmaux : pas prévue actuellement

Labruguière : pas prévue actuellement

Castres : Patrice ira spécifiquement pour aider à la mise en œuvre.

Action féminines

En janvier : présence de 6 féminines. Malgré la communication effectuée, le nombre de participantes reste insuffisant.

Prochain regroupement le 30 mars (samedi) à Labruguière.

Le 25 mai, (samedi) ce sera à Castres.

Lettre électronique

Yannick s'en occupe.

Colloque des clubs

Il aura lieu le vendredi 29 mars 2019 à

(Invitation des 6 participants à la formation au colloque)

Points à évoquer lors de ce colloque :

- Informations générales,
- Stages (aux fins de détections, développement, etc...)

- Féminines,
- Sensibilisation des clubs à la détection (voir constat fait plus haut) au baby ping, au regroupement des enfants de moins de 9 et moins de 11 ans qui doivent aussi comporter plus d'enfants, formation et mobilisation de bénévoles sur cette question,
- Sensibilisation à l'arbitrage,
- Formation de parents sur les bases de l'arbitrage, du coaching. Un travail est à construire dans ce sens,
- Nous constatons que le système de remplissage des feuilles de rencontre (système des – pour le joueur de droite quand ce dernier gagne le set par exemple) est pour le moins complexe et donc très peu compréhensible par les enfants et les adultes qui débutent. Lors des critères, ne plus donner de feuilles de matchs à remplir. Pour les plus jeunes, il est conseillé de donner des feuilles de parties. A inscrire sur le prochain règlement départemental.

6 – Actions d'Alain

Une réunion de la Commission technique a eu lieu en décembre 2018.

La ligue souhaite mettre en place un challenge des 3-7 ans.

St-Paul Cap de Joux et Albi vont faire des actions : Premiers Pas Pongistes.

Alain nous fait part du refus de l'Inspection Académique d'intervention de notre technicien au sein des écoles maternelles publiques. De ce fait, il est toujours plus simple d'intervenir dans les écoles privées.

Prévision d'Alain d'une remise en œuvre de grades pour les petits en collaboration avec les clubs souhaitant participer à cette action. Le diplôme vaut 1 €. Il faudrait compter environ une cinquantaine de diplômes par an, à prévoir sur 2 années.

Il est également envisagé des regroupements tous les 2 mois, le mercredi après-midi, des enfants de moins de 9 ans et moins de 11 ans. Il semble ne pas y avoir trop de participation, les enfants ayant les séances des clubs. Il faudra faire un bilan en fin d'année (cela rejoint le constat fait plus haut).

Formation jeunes

Regroupement poussins à Labruguière le 30.01.2019 – 6 jeunes (3 de St-Paul et 3 de Labruguière). Calendrier : le 27.03 à Labastide de Lévis ou Lisle sur Tarn, le 22.05 à Albi ou Grazac ou Lautrec.

Compétitions

Tournoi Régional détection : 18 participants.

2009 filles : J. Deser-Conceicao médaille d'or (Rabastinois TT), M. Pons médaille d'argent (Albi), M. Gomez médaille de bronze (Ping St-Paulais).

2010 filles : M. Lelaidier médaille d'argent (PSP)

2009 garçons : 1^{ère} licence : K. Franco médaille d'or (PSP), L. Chazottes 4^{ème} (PSP).

2009 tradi. : T. Maurange Marco médaille d'argent (Labastide Gaillac).

Top Régional Occitanie : 5 qualifiés

Benjamines : 2^{ème} L. Sandral (PSP)

Minimes filles : 2^{ème} A. Marquier (PSP), 7^{ème} A. Royer (TTLG)

Benjamins : 7^{ème} T. Maurange Marco (TTLG)

Minimes garçons : 4^{ème} L. Delpech (TTLG)

Formations cadres

Initiateur de clubs : 06.01 et 03.02.2019 : 6 participants : Franck Gomez (PSP), Christophe Wattrelot (TTLG), Gauthier Morales, Yoan Bellot, Quentin Gérardo (SC Graulhetois), Vincent Deser (Rabastinois TT).

Cycles scolaire et périscolaire

NAP Lisle sur Tarn : tous les mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h 00 toute l'année.

NAP Giroussens : période du 08.11.2018 au 20.12.2018 le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30.

Lagrange : janvier à février 2019 tous les mardis. Organisation PPP pour environ 90 enfants

Actions féminines

Regroupement le 12.01.2019 à Labastide de Lévis .

6 participantes : (1 de Graulhet, 4 du PSP, 1 de TTLG) Encadrement : Mathieu et Christophe Wattrelot.

Projet Pôle Espoir Handisport

Les maillots pour Corentin et Nicolas sont enfin arrivés. En attente suivi médical.

Projet sport séniors

Intervention sur le club de l'US Carmaux 1 séance par semaine. Projet d'une journée pour les séniors en juin sur la Commune, piloté par la C2A.

Sport Adapté

Cycle d'animation du 24.01 au 14.02 sur Carmaux avec le Comité du Sport Adapté, animation jeunes loisirs le mercredi 13.02.2019 à Albi. Tournoi régional le 23.03.2019 à Albi.

PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

A 18 H 45 (auberge espagnole)

DEBUT DE SEANCE 20 H 00

LE MERCREDI 13 MARS 2019

A LABASTIDE DE LEVIS

Salle Carrerol

